L'ECHO CHOUPPOIS

Un regard sur l'actualité et la vie de notre commune N°10

Après le vote du budget en avril et malgré les 97 000 € bloqués suite à une décision de justice aujourd'hui en appel au tribunal administratif de Bordeaux, les projets continuent de motiver l'action de l'équipe municipale.

Parmi ceux qui se réaliseront cet été, tout d'abord, l'aire de jeux tant attendue qui est en cours de finalisation avec un retard suite aux conditions climatiques difficiles.

Nous poursuivons aussi notre politique de restauration et d'économie d'énergie de nos bâtiments communaux. Ainsi, dans l'école, le remplacement en double vitrage des menuiseries extérieures, l'isolation intérieure et extérieure et le remplacement du mode de chauffage débuteront en juillet pour se terminer en septembre. D'un montant de 163 000 €, cet investissement est financé en partenariat avec la communauté de communes du Haut Poitou. Cela permettra de réduire considérablement les frais de fonctionnement du bâtiment.

Je voudrais saluer les premiers « apéro-binette » qui ont eu lieu sur Poligny, Billy et Verrines. En alliant un moment convivial autour d'un verre et du jardinage, ces manifestations permettent, grâce à l'investissement et au sens civique des participants, l'amélioration de notre espace collectif.

J'aurai le plaisir de vous retrouver le 26 juillet prochain autour de la salle multi-activités pour une journée très festive avec l'inauguration de l'aire de jeux, un marché des producteurs et la présence de la caravane des sports du Conseil Départemental.

Je vous souhaite à toutes et tous de passer de très belles journées estivales dans notre village où il fait bon vivre.

Benoit PrinçayMaire de Chouppes



Informations du conseil municipal

Gestion technique Service Public d'Assainissement Non Collectif

La Commune de Chouppes a la compétence de l'Assainissement Non Collectif, elle doit procéder aux contrôles périodiques des installations existantes, les contrôles ponctuels pour les ventes, les contrôles de conception et contrôle de réalisation des travaux pour les nouvelles installations. La Commune de Chouppes a décidé de déléguer la gestion technique et la réalisation de ces contrôles au bureau d'études NCA Environnement de Neuville de Poitou.

Assainissement Collectif:

Le Conseil Municipal a décidé de déléguer au Syndicat Eaux de Vienne-Siveer l'entretien d'ouvrages d'assainissement (entretien préventif du réseau d'eaux usées, exploitation de la lagune, autosurveillance de la lagune, émission des factures pour le recouvrement des redevances assainissement).

Procédure reprise des concessions :

Suite à l'établissement du règlement du cimetière que vous pouvez consulter dans les panneaux d'affichage du nouveau cimetière, et au constat que des concessions se trouvenr à l'état d'abandon, le Conseil Municipal a décidé de commencer à procéder à la reprise de concessions.

Que faire face aux risques majeurs?

Le conseil municipal a approuvé le **D**ocument d'Information **C**ommunal sur les **R**isques **M**ajeurs (DICRIM). Ce document permet d'informer les habitants sur les risques naturels et technologiques sur la Commune ainsi que les mesures de prévention et les moyens d'alerte de la population en cas de risques. Ce document est consultable à la Mairie.

<u>Urbanisme et déclaration de travaux</u>

Avant la réalisation de travaux (construction, rénovation, démolition, clôtures, façades,), une déclaration de travaux doit être déposée en mairie avant de débuter les travaux. En fonction des cas ,il s'agira soit d'une déclaration préalable, d'un permis de construire, d'un permis de démolir ou d'un permis d'aménager.

La Mairie reste à votre disposition pour toutes questions et demandes d'informations. Nous vous rappelons que l'église est classée aux Monuments Historiques et que l'Architecte des Bâtiments de France est consulté pour tous travaux dans un rayon de 500 mètres autour de l'église.

Au naturel

Il est « bon temps aujourd'hui de se soucier de son cadre de vie « au naturel »!

Ainsi, Jean-Paul, notre employé communal n'utilise plus de pesticides, depuis deux ans.

En 2019, ces mêmes pesticides seront interdits dans les jardins des particuliers. Les Chouppois, sont invités à participer à l'embellissement et au fleurissement de leurs rues, avec des plantes et des fleurs de leur choix.

A l'automne, nous organiserons notre 5ème édition de l'« **Apéro-binette** », concept qui consiste à améliorer l'espace urbain et devenir acteur dans nos villages d'un nouveau moyen d'apporter un embellissement à nos rues. Cette rencontre se terminera par un apéritif offert.

Vente de composteurs



La Communauté de Communes du Haut-Poitou vend des composteurs avec bio-seau au tarif de 15 €. Des composteurs sont à votre disposition à la Mairie. Le bio-seau fournit seul est gratuit.

<u>Les maisons fl</u>euries

La visite pour les maisons fleuries et les plantations des jardinières de la commune sera le samedi 23 juin à partir de 9 heures.

Le clin d'æil des Amis du moulin

Le dimanche 8 Avril, les amis des moulins accueillaient le comité des fêtes pour la chasse aux œufs avec les enfants, les parents et les élus.

L'assemblée générale de l'association s'est déroulée en extérieur le vendredi 20 avril sur une table pique-nique avec une température de 26 degrés à 19h30.

Chaque année fin juillet, l'association organise un repas.

Celui-ci aura lieu le samedi 21 juillet à 12h30 salle multi-activités avec son cochon grillé.

Tarifs: 20€ pour les adultes et 10€ pour les moins de 12 ans.

Inscriptions près des membres de l'association

Tél: 05.49.50.41.48 ou 05.49.50.89.25

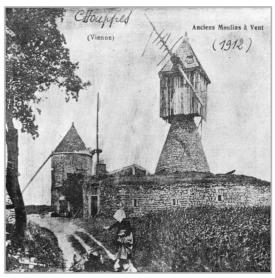
L'association fera l'entretien du site du Moulin et participera aux manifestations locales.

La pêche du TELETHON se déroulera le premier septembre au Rivault-Brault.

Le TELETHON national aura lieu le samedi 8 décembre 2018.



Le moulin en 1996



Le moulin en 1912 (image: inventaire.poitou-charentes.fr)

ACCA de Chouppes (Association de Chasse Communale Agrée)

Suite à des dégâts causés par les renards, l'ACCA tient à votre disposition des formulaires pour déclarer les dommages dus aux prédateurs : renard, fouine, etc.

N'hésitez pas à les demander aux membres du bureau pour faire les déclarations. Cela nous permettra d'organiser des battues administratives.

Les prochains rendez-vous de l'ACCA:

- Le dimanche 3 juin : assemblée générale ordinaire de l'association,
- Courant octobre : plusieurs concours de chiens d'arrêt
- Mi-décembre : la traditionnelle chasse à courre au chevreuil avec le Rallye

Le Président, Bernard BOURDIER.

Concert en nos villages

Dans le cadre d'une tournée de concerts de musique classique, une représentation est prévue dans notre église de Chouppes le 20 juillet 2018 à 21 heures.

Ce sera un moment de détente à partager ensemble. Des musiciens vous feront rêver pendant une heure et demi...

Plus de renseignements vous seront communiqués sur le site de Festival en Poitou: http://www.festivalenpoitou.com



Coupe du Monde de Football

Les matchs de l'équipe de France de football seront retransmis à la salle multi-activités.

Les 3 premiers matchs de l'équipe seront:

France - Australie, le samedi 16 juin à 12h00.

France - Pérou, le jeudi 21 juin à 17h00.

Danemark - France, le mardi 26 juin à 16h00.

Pour le reste de la compétition, les 1/8, 1/4, 1/2 et la finale seront retransmis.

Entrée gratuite. Buvette et restauration rapide seront proposés sur place.



La Caravane de Sports



Organisée par le Département de la Vienne, la Caravane des Sports est gratuite et sera présente dans notre commune le 26 juillet à la Salle Multi-Activités.

La Caravane des Sports s'adresse aux enfants et aux jeunes, plusieurs ateliers seront présentés aux jeunes (boxe éducative, escalade, escrime, golf, gymnastique, tennis de table, tir à l'arc, korfball,).

Les inscriptions débuteront le jour même à 10h00. Les ateliers se dérouleront de 10h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h00. La caravane des sports se terminera par la distribution des lots et le goûter.

Après 5 années de bénévolat à la Chouppoise et souhaitant continuer cette belle aventure, j'ai décidé de reprendre la présidence de l'association.

La décision ne fut pas si difficile à prendre étant entouré d'une équipe de bénévoles disponibles et dynamiques, souhaitant animer le village et le faire connaître.

En espérant vous rencontrer toutes et tous lors de nos festivités.

Je vous souhaite un très bel été festif.

Renseignements: Franck Guntz au 06.42.35.68.03 ou lachouppoise@gmail.com

Les festivités pour cette fin d'année

- Fête du 14 juillet dans la cour du presbytère à 16h
- Marché des producteurs le jeudi 26 juillet à partir de 18h. (apporter ses couverts). Concert avec le groupe « Overall »
- Diner dansant le 3 novembre
- Fête de Noël le 25 novembre à 15h30 avec un spectacle de magie « J'essaye d'être magicien »



Le groupe Overall, le 26 juillet lors du marché des producteurs



Spectacle de magie, le 25 novembre

